

**Élections Professionnelles Insee**  
**Du 29 novembre au 6 décembre 2018**  
**Commission Administrative Paritaire des**  
**attachés statisticiens (CAP)**



## À l'UGA, on s'occupe de moi...

### 100% autonome

L'UGA, syndicat affilié à l'UNSA, défend tous les agents sans parti pris ni clientélisme. L'élu(e) en CAP, prépare la défense du dossier de l'agent avec l'agent. Il l'informe des résultats de la CAP.

### 100% efficace

Dans les CAP mais aussi hors CAP lorsque le problème nécessite d'être traité dans l'urgence, l'UGA recherche l'efficacité au service des agents qui nous font confiance pour défendre leurs intérêts. Elle est force de proposition pour des solutions individuelles.

### 100% utile

Être élu-e, c'est s'engager pour assister, renseigner, défendre l'ensemble des agents de la direction. Notre syndicalisme est concret et correspond aux aspirations du personnel, par exemple lorsqu'il s'agit de saturer tous les postes ouverts à la promotion.

### 100% responsable

L'UGA se bat pour que les règles soient connues, garantissent l'équité de traitement entre les agents et assurent une transparence dans la gestion des dossiers.

### 100% différent

L'UNSA est une jeune organisation, implantée dans tous les secteurs de l'économie. A l'UNSA, nous voulons redonner espoir dans un syndicalisme moderne, autonome, indépendant des partis politiques.

## L'importance de la Commission Administrative Paritaire (CAP)

Les CAP sont compétentes sur l'ensemble des questions individuelles relatives à la carrière d'un agent (mutations, évaluation professionnelle, promotion par liste d'aptitude ou tableau d'avancement, refus de temps partiel, refus de télétravail, refus de congés formation, etc.).

Le gouvernement cherche à limiter le champ d'action des CAP. Il voudrait supprimer toutes les compétences concernant les actes de mobilité et de mutation et réduire le suivi des promotions. Au final les CAP garderaient seulement l'étude des demandes de recours ainsi que l'examen des sanctions disciplinaires.

Je vote UNSA !



Je fais voter UNSA !

**Élections professionnelles**

Vote électronique du 29 novembre au 6 décembre 2018

# **L'UNSA siégeant dans les instances de l'INSEE, c'est possible... à vous de le décider !**

## **POURQUOI FAIRE LE CHOIX DES CANDIDATS UGA-UNSA ?**

*L'UGA, syndicat affilié à l'UNSA ne veut que l'application des droits des agents et pas des passe-droits.*

*Les élu.e.s UGA travaillent toujours dans un esprit de dialogue et recherchent la meilleure solution pour les agents.*

*L'UGA a toujours soutenu le télétravail et la transparence lors des mobilités. Elle est donc la mieux placée pour aider les agents dans leurs démarches de recours auprès de l'administration.*

## **L'UGA-UNSA vous propose une autre pratique syndicale !**

**Nous sommes favorables au dialogue et à la recherche d'un accord.**

Les pratiques syndicales négatives ne servent pas les agents : faute de dialogue et de concertation, l'administration impose toutes ses réformes et change les règles de gestion de façon unilatérale.

**Nous proposons une pratique syndicale qui repose sur l'efficacité.**

Nous voulons un vrai dialogue social avec l'administration s'appuyant sur des propositions réalistes et concrètes afin de défendre les missions, les métiers, les carrières, les conditions de vie au travail. La société évolue et nous prenons conscience que l'environnement est désormais un enjeu pour tous, au-delà des clivages syndicaux et politiques. Européens convaincus, nous ne rejetons pas les traités signés et nous en tenons compte lors des négociations avec l'administration.

**Nos candidat(e)s s'engagent à vous consulter et à vous informer tout au long du mandat .**  
**Lien vers le site de l'UGA : <http://www.uga-insee.fr/>**  
**Lien vers le site de la fédération : <http://unsa-financesindustrie.org/>**

*Je vote  
et fais voter  
UNSA*